

Réagissez à propos de la réforme du collège...

Suite aux nombreuses remontées des collègues, l'APBG tient à souligner la gravité des propositions faites pour les SVT dans le cadre de la réforme des collèges. Il est nécessaire de réagir dans les établissements par des propositions argumentées.

Au contraire de ce qui est prévu par la réforme, l'APBG propose :

- Pour le cycle 3 :
 - ☞ Compte tenu du fait que 4 pages sur les 8 du programme de Sciences et technologie sont dédiées aux SVT, la demande de 2h par semaine pour les SVT est nécessaire en classe de 6^{ème} pour atteindre les objectifs fixés dans les contenus de SVT et les attendus de fin de cycle 3. 72h apparaissent nécessaires pour traiter le programme de 6^{ème}, programme établi sur la base de 36 semaines, à raison de 2h par semaine inscrites à l'emploi du temps des élèves de 6^{ème}.
 - ☞ Par ailleurs, comme les compétences expérimentales font partie des compétences fondamentales du socle (domaine 4), l'APBG vous demande d'œuvrer pour la constitution de demi-groupes ou de groupes restreints en classe de 6^{ème}.
 - Exemple 1 : 3 groupes sur 2 classes avec 2h de SVT par groupe restreint
 - Exemple 2 : une heure en classe entière et une heure en demi-classe par semaine
 - Les heures nécessaires sont à prélever sur la marge d'heures-professeurs (2,75h en 2016 et 3h en 2017 pour chaque division).
 - ☞ Il faut absolument assurer au moins un horaire d'1,5h de SVT en 6^{ème} (c'est-à-dire 1 + (0.5), comme dans les anciens programmes)
- Pour le cycle 4 :
 - ☞ Comme pour la 6^{ème}, la constitution de groupes restreints (3 groupes sur deux classes) est à demander. 1,5h doivent être prélevées sur la marge d'heures-professeurs (2,75h en 2016 et 3h en 2017 pour chaque division).
- Pour plus d'informations voir l'article p.95 du bulletin n°4 2015 qui vient de paraître et sur le site apbg.
- *Une commission collège nationale apbg se réunit le 30 janvier 2016. Ses conclusions seront diffusées afin de vous aider à établir vos progressions.*